

La Région Grand Est constitue un comité de pilotage en faveur de la recherche, le R10

Philippe Richert, Président de la Région Grand Est, ancien Ministre, et Lilla Merabet, Vice-Présidente en charge de l'Innovation et de la Recherche, ont présidé le 1^{er} comité de pilotage consacré à la recherche, ce vendredi 20 janvier 2017 à Strasbourg,

La Région Grand Est, acteur important de la mise en œuvre des politiques de recherche, de formation et d'innovation, en lien avec les politiques de l'État, a défini sa politique en matière de recherche. Elle souhaite décliner ces objectifs dans le cadre d'un partenariat avec les 5 Universités du Grand Est, les 4 Établissements Publics Scientifiques et Techniques (EPST) et les acteurs du territoire (agglomérations, CHU, etc.). C'est dans cette optique qu'est créé le comité de pilotage, nouvelle gouvernance en matière de recherche.

La Région souhaite développer davantage la reconnaissance de l'excellence de la recherche académique, le soutien au développement économique par la recherche en lien avec l'écosystème régional ainsi que l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs sur son territoire. Attractivité, partenariat, ambition et proximité sont les valeurs que la Région Grand Est souhaite mettre en avant dans l'élaboration de cette nouvelle politique.

La Région a ainsi la volonté de développer et de renforcer la compétitivité du Grand Est. La qualité de la recherche et de l'offre d'enseignement supérieur en sont les déterminants clés. C'est pourquoi elle a fait le choix de s'investir de façon très **volontariste** sur ces deux champs afin :

- que les laboratoires, écoles, universités poursuivent leur chemin vers l'excellence,
- que l'activité de recherche et d'enseignement supérieur du Grand Est puisse être valorisée au mieux sur l'ensemble du territoire,
- qu'elle renoue avec son attractivité vis-à-vis des talents.

Ainsi, la réunion du comité de pilotage a permis de trouver des solutions efficaces pour :

- **favoriser l'émergence de chercheurs de talent.** L'idée étant d'une part, de mettre en place à la fois un fonds collaboratif dédié aux projets structurants de recherche (à hauteur de **4,8 M€**), d'autre part d'établir un dispositif de soutien aux doctorants (80 doctorants par an) et un dispositif de soutien aux jeunes chercheurs et aux chercheurs de très haut niveau (60 jeunes chercheurs par an). Le comité de pilotage prévoit également un soutien aux colloques et manifestations d'envergure.
- **élaborer une cartographie des équipements de recherche.** En recensant les équipements, en regroupant les moyens humains, afin d'offrir à une communauté d'utilisateurs des ressources optimales et profitables à leurs activités de R&D. La Région et ses partenaires souhaitent ainsi améliorer considérablement la lisibilité et optimiser le fonctionnement des plateformes de recherche du territoire.

Les actions communes qui ont été décidées au sein de cette gouvernance contribuent à la construction d'une identité partagée en matière de recherche reposant sur les forces de chacun des acteurs et dans le souci de la complémentarité et d'une meilleure transversalité. Elles tendent à faire de la recherche un domaine d'excellence et de compétitivité à l'échelle du Grand Est.

La Région consacre **33,3 M€** au soutien à la recherche pour 2017.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36

Service presse

03 88 15 68 94

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr